



Procédure garde argent depart outre mer

Par **angilounette**, le **24/01/2012** à **12:39**

Bonjour,

Voilà pour faire bref je suis séparée depuis un an, mon ex m'a fait payé des dettes dont je n'aurai du m'acquitter mais qui de part ma profession auraient pu me causer beaucoup d'ennuis. L'audience pour la garde mon fils s'est très mal passée (avocat qui en plus a fraudé !) et la décision n'est pas claire quant au transport de mon fils age de 2 ans et demi. Il s'est éloigné à plus de 800km du domicile de son enfant et je dois m'acquitter d'un tiers du billet de mon fils. Concrètement ce qui m'inquiète le plus c'est à la suite de la requête en interprétation de la partie adverse je dois m'acquitter entièrement du transport de mon fils et moi même alors que mes ressources suffisent à peine à boucler les fin de mois Inutile de dire que le père jubile de la situation et tente de me mettre en sur endettement afin de récupérer la garde du petit ce je trouve lamentable j'en ai marre de payer pour lui alors que lui seul est responsable de sa décision que se passera t il si je pars un jour outre mer ?? va t on m'enlever la garde de mon fils ? Il me met devant le JAF tous les quatre matins alors qu'il ne se présente pas lui même et missionne son avocat !!! qu faire ?